

Réalisation des travaux d'entretien et création des bâtiments communaux

ANNEXE

demandes de subventions présentées dans le cadre de la politique classique

COMMUNE OPÉRATION	COÛT HT	DÉPENSE SUBVEN TIONNABLE	RELIQUAT	TAUX DE SUBVEN TION	SUBVENTION DÉPARTEMEN TALE
1) BOURG DE VISA Grosses réparations à la salle des fêtes BCTR/00000536	11 322 €	11 322 €	-	31,20%	<u>3 532 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 27/12/18.					
2) BRESSOLS Rénovation de la toiture de l'église route de Montauban BCTR/ACO03742	27 470 €	27 470 €	-	12%	<u>3 296 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 10/01/18.					
3) CASTELSARRASIN Réhabilitation de l'église St Sauveur : mise en sécurité électrique et accessibilité BCTR/00000002	100 335 €	50 000 €	50 000 €	12%	<u>6 000 €</u>
<u>Observation</u> : En application du règlement financier départemental, une deuxième tranche de dépense subventionnable plafonnée à 50 000 € HT pourrait être accordée à la commune, au regard de l'enveloppe communale restante.					
4) COUTURES Restauration de l'église St Martin – phase 4-2020 BCTR/ACO03902	102 623 €	50 000 €	-	54%	<u>27 000 €</u>
5) COUTURES Restauration de l'église St Martin – phase 3-2019 BCTR/ACO03901	36 873 €	36 873 €	-	54%	<u>19 911 €</u> <u>ramené à 4 452 €* </u>
<u>Observation</u> : Le montant de la subvention est ramené à 4 452 € somme qui correspond au solde disponible sur l'enveloppe départementale attribuée à la commune.					
6) GARGANVILLAR Réfection du mur du cimetière BCTR/00000228	16 258 €	16 258 €	-	31,20%	<u>5 072 €</u>

Envoyé en préfecture le 28/05/2019

Reçu en préfecture le 28/05/2019

Affiché le

4 JUIN 2019

ID : 082-228200010-20190430-CP2019_04_36-DE

COMMUNE OPÉRATION	COÛT HT	DÉPENSE SUBVEN TIONNABLE	RELIQUAT	TAUX DE SUBVEN TION	SUBVENTION DÉPARTEMENTALE
7) GOAS Electrification de la cloche de la chapelle BCTR/00000550	2 238 €	2 238 €	-	54%	<u>1 208 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 28/12/18.					
8) GOAS Etanchéité de la couverture de la salle des fêtes BCTR/00000551	2 928 €	2 928 €	-	54%	<u>1 581 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 28/12/18.					
9) LAMOTHE CAPDEVILLE Travaux de mise en accessibilité à la mairie BCTR/00000027	3 817 €	3 817 €	-	18%	<u>687 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 26/07/18.					
10) LA SALVETAT BELMONTET Réfection de la toiture de l'église BCTR/00000205	39 501 €	39 501 €	-	30%	<u>11 850 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 28/09/18.					
11) LOZE Rénovation énergétique dans un logement du bâtiment "Le Cabirol" BCTR/00000110	16 154 €	16 154 €	-	54%	<u>8 723 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 10/09/18.					
12) MONTAÏN Travaux d'isolation et changement du mode de chauffage de la salle du conseil municipal BCTR/2019/00000420	5 808 €	5 808 €	-	54%	<u>3 136 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 06/11/18.					
13) MONTALZAT Aménagement d'un logement dans l'ancienne école de St Julien BCTR/00000382	88 992 €	65 000 €	23 992 €	24%	<u>15 600 €</u>

Envoyé en préfecture le 28/05/2019

Reçu en préfecture le 28/05/2019

Affiché le **4 JUIN 2019**

ID : 082-228200010-20190430-CP2019_04_36-DE

COMMUNE OPÉRATION	COÛT HT	DÉPENSE SUBVEN TIONNABLE	RELIQUAT	TAUX DE SUBVEN TION	SUBVENTION DÉPARTEMEN TALE
14) MONTBARLA Changement des volets à la mairie et logements communaux BCTR/00000485	17 646 €	17 646 €	-	45%	<u>7 940 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 28/11/18.					
15) ORGUEIL Aménagement d'une salle de réunions dans l'ancien garage de la mairie BCTR/00000036	41 927 €	41 927 €	-	24%	<u>10 062 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 11/07/18.					
16) PERVILLE Rénovation des façades d'un bâtiment communal BCTR/00000076	25 000 €	25 000 €	-	12%	<u>3 000 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 27/08/18.					
17) PIQUECOS Restauration des murs et plafonds de l'église St Marc BCTR/00000301	5 460 €	5 460 €	-	39%	<u>2 129 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 19/10/18.					
18) SAINT NAUPHARY Construction d'un local mairie au centre du village BCTR/00000467	47 458 €	47 458 €	-	18%	<u>8 542 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 15/11/18.					
19) SAINT PROJET Réfection du bâtiment de l'ancienne école de Saillagol BCTR/00000246	7 038 €	7 038 €	-	45%	<u>3 167 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 10/10/18.					
20) VIGUERON Grosses réparations à la toiture de la mairie BCTR/00000215	7 682 €	7 682 €	-	54%	<u>4 148 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 02/10/18.					

Envoyé en préfecture le 28/05/2019

Reçu en préfecture le 28/05/2019

Affiché le - 4 JUIN 2019 -

ID : 082-228200010-20190430-CP2019_04_36-DE

COMMUNE OPÉRATION	COÛT HT	DÉPENSE SUBVEN TIONNABLE	RELIQUAT	TAUX DE SUBVEN TION	SUBVENTION DÉPARTEMEN TALE
21) VILLEBRUMIER Restauration de la toiture de l'annexe aux ateliers municipaux BCTR/00000007	8 857 €	8 857 €	-	24%	<u>2 125 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 16/07/18.					
22) C.C. LOMAGNE TARN-ET-GARONNAISE Réhabilitation d'un local technique communautaire à Lavit BCTR/00000541	50 077 €	50 000 €	-	18%	<u>9 000 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 27/12/18.					

2^{ÈMES} TRANCHES

*1) demandes de subventions présentées dans le cadre du contrat territorial occitanie (cto) 2018
du contrat régional unique 2017-2*

COMMUNE OPÉRATION	COÛT HT	DÉPENSE SUBVENTIONNABLE	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION DÉPARTEMENTALE
23) POMMEVIC Aménagement d'un logement locatif n°2 avenue de la Gare en vue d'accueillir des populations fragilisées BCTR/ACO03638	161 665 €	65 000 €	12%	7 800 €
<u>Observation</u> : Dossier examiné en commission permanente du 04/05/18 qui a accordé une première tranche de dépense subventionnable plafonnée à 65 000 € HT. Ce dossier est présenté dans le cadre du contrat régional unique 2017/2 du PETR Garonne Quercy Gascogne.				
24) POMMEVIC Aménagement d'un logement locatif n°3 avenue de la Gare en vue d'accueillir des populations fragilisées BCTR/ACO03639	161 665 €	65 000 €	12%	7 800 €
<u>Observation</u> : Dossier examiné en commission permanente du 04/05/18 qui a accordé une première tranche de dépense subventionnable plafonnée à 65 000 € HT. Ce dossier est présenté dans le cadre du contrat régional unique 2017/2 du PETR Garonne Quercy Gascogne.				

2) demande de subvention présentée dans le cadre du contrat territorial occitanie (cto) 2018

COMMUNE OPÉRATION	COÛT HT	DÉPENSE SUBVENTIONNABLE	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION DÉPARTEMENTALE
25) SAINT ARROUMEX Travaux d'extension de la mairie dont accessibilité BCTR/ACO03767	116 200 €	24 556 €* <small>*La dépense subventionnable a été ramenée à 24 556 € (au lieu de 51 200 €) pour respecter le taux de financement public plafond de 80% fixé par la loi NOTRe (07/08/15) et la loi MAPTAM (27/01/14).</small>	45%	<u>11 050 €</u>
<u>Observation</u> : Dossier examiné par la commission permanente du 05/12/17 qui a accordé une première tranche de dépense subventionnable plafonnée à 65 000 € HT. Ce dossier est présenté dans le cadre du CTO 2018. du PETR Garonne Quercy Gascogne.				

TOTAUX : 168 900 €

Le Président,

Christian ASTRUC